



Droit du travail : démission

Par **Damien51**, le **16/03/2016** à **11:33**

Bonjour je ne sais pas si je poste au bonne endroit, j'avais une question, je suis salarié chez adrexo (depuis un peu plus 1 an) distribution de prospectus et j'utilise mon véhicule personnel, mais depuis deux semaines je suis en panne (a force de charger des kilos de pub), mon employeur veut me forcer a démissionner, que puis je faire ? merci d'avance cordialement

Par **P.M.**, le **16/03/2016** à **14:15**

Bonjour,
L'employeur ne peut pas vous obliger à démissionner mais si les dispositions du contrat du travail ne sont plus respectées et que vous ne pouvez plus travailler parce que vous ne disposez plus d'un véhicule, c'est la seule solution que vous avez pour éviter l'abandon de poste...